

A renvoyer à votre formateur

Nom : Prénom :
 Adresse :
 E-mail : Tél :
 Profession : Date de naissance :

Souhaite participer à la formation SOCLE de l'Accompagnant

455 h	Prise en charge Individuelle		Prise en charge employeur
	In@formea	IeA	In@formea
1 champ	4383 €	5137,60 €	6574,50 €
2 champs	4483 €	5257.60 €	6724,50 €
<i>Détail du coût</i>			
CYCLE 1	260	312	390
CYCLE 2, 1 champ	3133	3637,60	4699,50
Ou CYCLE 2, 2 champs	3233	3757,60	4849,50
PSYCHOPATHOLOGIE	990	1188	1485

- FPC = Formation professionnelle continue.
- Dates et horaires transmis avec le contrat de formation.
- Mensualisation possible sur la durée de la formation à partir du Cycle 1.
- Les organisateurs se réservent le droit de reporter la formation si des circonstances indépendantes de leur volonté les y obligent.
- Je note que mes coordonnées sont destinées à l'équipe de l'Espace ATD à des fins administratives et pédagogiques.

Cocher le dispositif choisi et le lieu privilégié

<input type="checkbox"/>	FPC - Prise en charge par l'employeur : je demande une convention à faire signer par mon employeur que je retourne au plus tard 5 jours avant la date de la formation.
<input type="checkbox"/>	FPC - Prise en charge individuelle : je demande un contrat que je retourne, dûment complété, au plus tard 14 jours avant la date de la formation.
<input type="checkbox"/>	Je ne bénéficie pas du dispositif de la FPC. Je m'inscris directement auprès de Myriam Goffard.

Cocher le lieu privilégié pour le Cycle 1 et le Cycle 2

UZÈS	PARIS	GRENOBLE	SUISSE	TOULON
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

 Je souhaite recevoir la news letter m'informant des activités de l'Espace ATD.

Date

Signature

L'ESPACE ATD® :

Regroupe deux Instituts de formation à l'ATD®,
 pour la Relation d'Aide, la Psychothérapie
 et le Management des Ressources Humaines.



Uzès - Grenoble - Paris - Suisse - Toulon

Fondatrice et Directrice Myriam GOFFARD

myriam.goffard@espaceatd.fr

Siège Fondateur
 25 Boulevard Gambetta
 30700 Uzès – FRANCE

(0)6 82 25 84 80

www.analyse-tridimensionnelle.com

⇒ **in@formea**

Institut de Formation aux Métiers de l'Accompagnement

Organisme de formation professionnelle continue
<https://informea.net>

Siège social : 38 rue Simon Depardon F-38290 La Verpillière

Adresse : 25, boulevard Gambetta F - 30700 Uzès

Enregistré sous le numéro 82 38 05574 38

(Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état)

Siret 792 517 575 000 17 Code Naf 8559A

⇒ **IeA**

Institut d'études en Analyse TriDimensionnelle®

École privée hors contrat

www.analyse-tridimensionnelle.com

25, boulevard Gambetta F - 30700 Uzès

Siret 37996934800042 Code Naf 8559A

Bulletin de demande d'inscription

Formations de l'ESPACE ATD®

in@formea **IeA**

SOCLE de l'Accompagnant

455 heures

ESPACE ATD®

Siège Fondateur

25 Boulevard Gambetta - F 30700 UZÈS

(0)6 82 25 84 80

myriam.goffard@espaceatd.fr

<https://analyse-tridimensionnelle.com>

Nom : Prénom :
 Adresse :
 E-mail : Tél :
 Profession : Date de naissance :

Souhaite participer à la formation SOCLE de l'Accompagnant

455 h	Prise en charge Individuelle		Prise en charge employeur
	In@formea	IeA	In@formea
1 champ	4383 €	5137,60 €	6574,50 €
2 champs	4483 €	5257.60 €	6724,50 €
<i>Détail du coût</i>			
CYCLE 1	260	312	390
CYCLE 2, 1 champ	3133	3637,60	4699,50
Ou CYCLE 2, 2 champs	3233	3757,60	4849,50
PSYCHOPATHOLOGIE	990	1188	1485

- FPC = Formation professionnelle continue.
- Dates et horaires transmis avec le contrat de formation.
- Mensualisation possible sur la durée de la formation à partir du Cycle 1.
- Les organisateurs se réservent le droit de reporter la formation si des circonstances indépendantes de leur volonté les y obligent.
- Je note que mes coordonnées sont destinées à l'équipe de l'Espace ATD à des fins administratives et pédagogiques.

Cocher le dispositif choisi et le lieu privilégié

<input type="checkbox"/>	FPC - Prise en charge par l'employeur : je demande une convention à faire signer par mon employeur que je retourne au plus tard 5 jours avant la date de la formation.
<input type="checkbox"/>	FPC - Prise en charge individuelle : je demande un contrat que je retourne, dûment complété, au plus tard 14 jours avant la date de la formation.
<input type="checkbox"/>	Je ne bénéficie pas du dispositif de la FPC. Je m'inscris directement auprès de Myriam Goffard.

Cocher le lieu privilégié pour le Cycle 1 et le Cycle 2

UZÈS	PARIS	GRENOBLE	SUISSE	TOULON
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Je souhaite recevoir la news letter m'informant des activités de l'Espace ATD.

Date

Signature

Contrat auprès de l'Institut In@formea



Organisme de formation professionnelle continue

En cas d'engagement dans le cadre de la formation professionnelle continue, **possibilité d'inscription avec une convention de l'employeur (ou OPCA) ou un contrat individuel de formation.**

Le document adéquat sera établi par In@formea en fonction des modalités cochées sur le bulletin d'inscription. Ce bulletin est à envoyer par voie postale au siège fondateur de l'Espace ATD® ou à remettre à votre formateur qui le transmettra.

Prise en charge par l'employeur, ou l'OPCA, l'institut vous transmet une convention à faire signer par l'organisme financeur ou l'employeur à retourner par voie postale au plus tard 5 jours avant la date de la formation choisie.

Prise en charge individuelle, l'institut vous transmet un contrat à retourner par voie postale, dûment complété, au plus tard 14 jours avant la date de la formation.

En cas de désistement du stage par le stagiaire après le délai de rétractation, 30% reste dû à In@formea.

En cas d'annulation du stage par le stagiaire à partir de 7 jours avant le début de la formation, la totalité du coût restera acquise à In@formea.

Les tarifs In@formea, organisme de formation professionnelle continue, bénéficie de l'exonération de TVA.

Inscription auprès de l'Institut IeA

École privée hors contrat

Envoyer par voie postale le paiement et le bulletin d'inscription à l'adresse du formateur, l'inscription sera effective dès réception.

Le règlement de la totalité du coût de la formation est dû à l'inscription au **maximum 14 jours calendaires avant le début de la formation.** Joindre un **chèque à l'ordre du formateur** qui sera encaissé le jour de la formation.

En cas d'**annulation** après les 14 jours légaux de rétractation, 30% du coût de la formation restent dus. A partir de 7 jours avant le début de la formation, la totalité du coût reste au formateur, sauf si un remplaçant est trouvé par vos soins.

NB/ En Suisse le prix est converti en fonction de la valeur du taux de change de la monnaie, en cours.

Mensualisation possible et adaptée à la durée de la formation.
 Tableau d'exemples, non exhaustif dans le cadre d'une prise en charge individuelle :

	In@formea (FPC)	IeA
1 champ	4383 €	5137,60 €
Mensualisation 12 mois	368 puis (365 X 11)	(2 X 305) puis (452,76 X 10)
2 champs	4483 €	5257.60 €
Mensualisation 12 mois	380 puis (373 X 11)	(2 X 305) puis (464,76 X 10)
Mensualisation 15 mois	311 puis (298 X 14)	(2 X 210) + (1 X 200) + (387,3 X 12)
Mensualisation 22 mois	220 puis (203 X 21)	(2 X 305) puis (20 X 232,38)
Mensualisation 24 mois	205 puis (186 X 23)	(4 X 152,5) puis (20 X 232,38)

SUIS-JE CONCERNÉ PAR LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE ?

La formation professionnelle continue est destinée aux personnes qui font partie de la vie active :

- Salariés
- Professions libérales, indépendants
- Demandeurs d'emploi.

Elle constitue selon l'article L6311-1 du Code du Travail une obligation nationale. **Sa mise en œuvre dépend du statut de la personne (Compte personnel de formation, convention employeur, financement par l'OPCA, par pôle emploi...).**

Elle vise à sécuriser et à optimiser la carrière professionnelle, à faciliter l'adaptation aux nouvelles conditions de travail et aux nouvelles technologies, à favoriser l'insertion ou réorientation professionnelle ainsi que le développement des compétences, à contribuer à la promotion sociale et à accroître les chances d'avancement professionnel.

Dès lors que la visée est professionnelle et que la personne est dans la vie active l'inscription relève donc de la formation professionnelle continue auprès de l'Institut In@formea. Toutes les formalités sont à transmettre au SIEGE de l'Espace ATD® à UZES.

Le cas échéant, **les personnes n'étant pas dans la vie active** : les personnes au foyer, étudiants, personnes en incapacité de travailler, rentiers, retraités de plus de 65 ans, **peuvent bénéficier des formations de l'Espace ATD® en s'inscrivant auprès de l'école privée hors contrat l'Institut d'études en ATD® : IeA.**

L'inscription auprès de l'IeA peut aussi permettre de suivre les formations en **auditeur libre.**

Les formalités sont alors à effectuer directement auprès de votre formateur (correspondant au lieu de formation choisi).